



PRÉFET DE LA VIENNE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 30 janvier 2024

Manifestation des agriculteurs : modifications des conditions de circulation

Perturbations routières pour la journée de mardi 30 janvier

L'A10 reste coupée à la circulation à hauteur de l'échangeur Poitiers-Sud (n°30).

Les véhicules doivent obligatoirement prendre les sorties de Saint-Maixent / Lusignan (sortie n°31) et de Poitiers Nord (sortie n°29) et emprunter la déviation via Parthenay pour relier l'axe Bordeaux – Paris.

Le secteur Poitiers Sud / Pointe à Miteau reste perturbé.

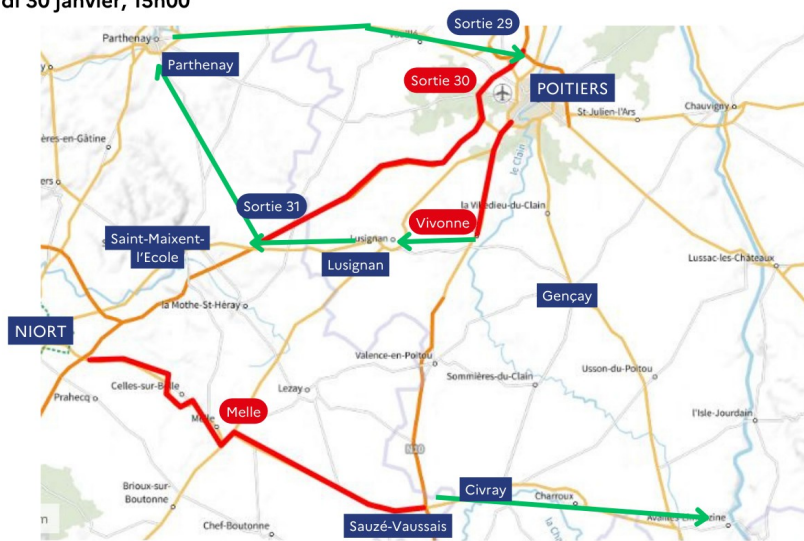
Pour la nationale 10 :

Depuis 15h, ce mardi 30 janvier, des nouvelles déviations sont mises en place.

- La nationale 10 est réouverte au niveau de Maisons-Blanches. L'itinéraire reste conseillé pour les poids-lourds par Civray, Pressac où les véhicules suivent la D34 jusqu'à Availles-Limouzine puis la D729 à Abzac (16) et ensuite la D951 pour rejoindre Bellac (87) et Poitiers par la Nationale 147.
- La nationale 10 est dorénavant coupée au niveau de Vivonne.
 - Itinéraire obligatoire pour les poids-lourds par Lusignan, Soudan (79) et Parthenay (79) pour rejoindre Poitiers par la Nationale 149.
 - Itinéraire obligatoire pour les véhicules légers par Gencay pour rejoindre Poitiers

DÉVIATIONS Poids-lourds

Mardi 30 janvier, 15h00



Contact presse

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle

Mél : pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La police nationale et la gendarmerie assureront une présence permanente à proximité des points de blocage pour la sécurité de tous. La préfecture invite les usagers à reporter tous les déplacements qui ne seraient pas indispensables aux abords de Poitiers. Les automobilistes sont invités à suivre les itinéraires de déviation indiqués ci-dessus.

Contact presse

Cabinet du préfet

**Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**

Mél : pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers